

03

 SAUVEGARDE DES ÉCOLES PIÈS



SAUVEGARDE DANS LES
INTERNATS, RÉSIDENCES ET
LIEUX DE VIE PARTAGÉE

03 SAUVEGARDE DANS LES INTERNATS, RÉSIDENCES ET LIEUX DE VIE PARTAGÉE



Pour : responsables d'internats, communautés religieuses vivant avec des mineurs ou des jeunes, tuteurs, référents de résidences

COORDINATION

József Urbán Sch.P. ©
Gladis Cuéllar
(Province de Nazareth)
Mayra Medina
(Province du Mexique)
Grzegorz Misiura Sch.P.
(Province de Pologne)
Ernest Botargues
(Province de Catalogne)

ÉDITÉ

Curie générale des Écoles Pies
Piazza dei Massimi, 4, 00186
Rome, Italie
Tél. : (0039) 09 68 409 41

proteccion@scolopi.net

[https://scolopi.org/
safeguarding/](https://scolopi.org/safeguarding/)



SCOLOPI
www.scolopi.org



- 03** 1. Risques propres au contexte résidentiel
2. Critères clés pour la vie en communauté
- 04** 3. Relation éducative et affective : limites et accompagnement
4. Attention à la routine et aux moments informels
- 05** 5. Situations à éviter
6. Liste de contrôle pour les environnements résidentiels
7. Que faire si un risque est perçu ?
8. Ressources et contacts



Ce livret offre des orientations concrètes pour ceux qui accompagnent des enfants, adolescents ou jeunes dans des contextes de vie partagée prolongée.

La vie en commun implique des risques spécifiques qu'il faut savoir identifier et gérer. L'objectif n'est pas seulement de réagir à des situations problématiques, mais de prévenir activement tout ce qui peut nuire au bien-être et à la dignité des personnes accueillies.

1. RISQUES PROPRES AU CONTEXTE RÉSIDENTIEL

Lorsque l'on partage un espace de vie avec des mineurs ou des personnes vulnérables, les risques augmentent :

- » Confusion entre sphère personnelle et cadre institutionnel.
- » Asymétries de pouvoir accrues.
- » Isolement ou solitude de la personne accueillie.
- » Manque de supervision ou rotation excessive du personnel.
- » Espaces physiques sans contrôle ou sans intimité suffisante.
- » L'environnement résidentiel demande des mesures spécifiques, à la fois structurelles et culturelles.

2. CRITÈRES CLÉS POUR LA VIE PARTAGÉE

Pour prendre soin de manière responsable, il est nécessaire de :

- » **Des procédures claires et connues de tous**, y compris le personnel intermittent.
- » **Établir des horaires clairs** : structurer la journée aide à créer un climat de sécurité.
- » **Organiser la supervision** : il ne suffit pas d'être présent, il faut savoir observer.
- » **Respecter l'intimité** : les salles de bains, chambres, et moments d'habillement doivent offrir des conditions appropriées.
- » **Assurer une présence adulte équilibrée** : ni envahissante, ni distante.
- » **Maintenir un dialogue constant avec les familles** : pour une coresponsabilité dans l'accompagnement.

« LE MILIEU RÉSIDENTIEL NÉCESSITE DES MESURES STRUCTURELLES ET CULTURELLES SPÉCIFIQUES »



«LE SOIN
PASSE PAR LES
DÉTAILS DU
QUOTIDIEN »

3. RELATION ÉDUCATIVE ET AFFECTIVE : LIMITES ET ACCOMPAGNEMENT

Dans les contextes de vie partagée :

- » L'éducateur ou le religieux n'est pas un « ami », mais une figure adulte de référence.
- » L'affection ne justifie jamais un contact physique ambigu.
- » Accompagner, c'est écouter, pas contrôler.
- » Les démonstrations d'affection doivent être toujours claires, opportunes et non équivoques.
- » Les relations préférentielles sont à éviter, surtout si elles excluent les autres.

La confiance est une tâche partagée :

La qualité de la vie commune ne dépend pas uniquement de l'éducateur ou du tuteur désigné. Chaque adulte de l'équipe a une responsabilité active dans le climat général.

Il est essentiel d'éviter que les fonctions ou les liens privilégiés se concentrent sur une seule personne. Un accompagnement sain est communautaire, basé sur l'équilibre, la supervision et la confiance plurielle.

4 ATTENTION À LA ROUTINE ET AUX MOMENTS INFORMELS

Les espaces informels (repas, loisirs, tâches, repos) sont essentiels pour :

- » Observer les changements dans l'état émotionnel des jeunes.
- » Détecter d'éventuels conflits ou abus entre pairs.
- » Créer un climat de confiance sans envahir l'intimité.
- » Promouvoir l'hygiène, le soin de soi et la vie communautaire.

Surveiller les « microclimats » au sein de la résidence :

Parfois, dans une même résidence, des « microclimats » peuvent se développer : relations exclusives, groupes fermés, espaces sans réelle supervision.

Ces situations favorisent l'exclusion, le favoritisme, voire l'abus entre pairs. Il est fondamental que toute l'équipe reste attentive à ces dynamiques discrètes, qui peuvent passer inaperçues sans une présence adulte vigilante, discrète et équilibrée.

Le soin passe par les détails du quotidien.

5. SITUATIONS À ÉVITER

Certaines attitudes ou pratiques doivent être explicitement exclues :

- » Dormir dans la même chambre qu'un mineur ou un jeune.
- » Entrer sans autorisation dans des espaces privés.
- » Partager en même temps une douche ou des sanitaires.
- » Faire des plaisanteries blessantes, humiliantes ou à connotation sexuelle.
- » Établir une communication privée par réseaux sociaux sans cadre ni supervision.

6. LISTE DE VÉRIFICATION POUR LES ENVIRONNEMENTS RÉSIDENTIELS

Dans mon contexte de vie éducative partagée

Organisation de l'environnement

- » Y a-t-il des règles claires sur les horaires, les présences, les tâches ?
- » L'intimité des chambres et des sanitaires est-elle respectée ?
- » Les espaces communs sont-ils bien supervisés ?

Relations humaines

- » Les marques d'affection sont-elles appropriées et respectueuses ?
- » Y a-t-il des relations de favoritisme ?
- » Les changements émotionnels des jeunes sont-ils observés ?

Structures institutionnelles

- » Des espaces de dialogue avec les jeunes existent-ils ?
 - » Une communication régulière est-elle maintenue avec les familles ?
 - » Y a-t-il une équipe de référence, et non des personnes agissant seules ?
 - » Et le climat communautaire ?
- Au-delà des aspects organisationnels, il est essentiel de relire l'ambiance humaine et relationnelle qui règne dans la résidence :

- » Existe-t-il une confiance suffisante pour parler de ce qui dérange ou inquiète ?
- » Les jeunes se sentent-ils écoutés et respectés dans leur intimité ?
- » Les relations entre adultes et jeunes sont-elles équilibrées et supervisées ?
- » Favorise-t-on le respect mutuel entre les résidents ?

Un environnement sain n'est pas seulement fonctionnel, il est aussi juste sur le plan relationnel.

7. QUE FAIRE SI UN RISQUE EST PERÇU ?

- » Ne pas attendre d'avoir une certitude : agir dès qu'il y a un soupçon raisonnable.
- » Partager l'inquiétude avec l'équipe ou le/la responsable.
- » Noter par écrit ce qui a été observé.
- » Activer les protocoles institutionnels si nécessaire.
- » Protéger la personne vulnérable en évitant à la fois l'alarmisme et la passivité.

8. RESSOURCES ET CONTACTS

- » Normes provinciales pour internats et résidences
- » Coordinateur/trice local(e) de sauvegarde
- » Protocoles pour les environnements de vie partagée
- » Formation continue pour les équipes éducatives



CAS PRATIQUE POUR RÉFLEXION EN GROUPE

CAS : « TROP PROCHE »

Louis, un jeune de 16 ans, vit dans l'internat des Écoles Pies. L'un des religieux responsables a développé un lien très étroit avec lui : il l'invite dans sa chambre pour regarder des films, lui donne des friandises et le choisit systématiquement comme assistant pour différentes tâches. Bien qu'il n'y ait pas de gestes clairement abusifs, d'autres garçons commencent à se sentir mal à l'aise et exclus. Certains commentent qu'« il y a du favoritisme ».

Questions pour le groupe :

- » Quels éléments de risque observes-tu dans cette relation ?
- » Peut-on parler d'abus, ou seulement d'un manque de discernement ?
- » Quel impact cela a-t-il sur la vie communautaire et les autres jeunes ?
- » Comment cette situation aurait-elle pu être prévenue ?



Série de guides utiles sur la protection et la sauvegarde des enfants dans les différents domaines de la mission piariste



00 Créer des espaces sûrs et porteurs de vie



01 Sauvegarde à l'école et dans le domaine éducatif



02 Sauvegarde dans la pastorale et le milieu paroissial



03 Sauvegarde dans les internats, résidences et lieux de vie partagée



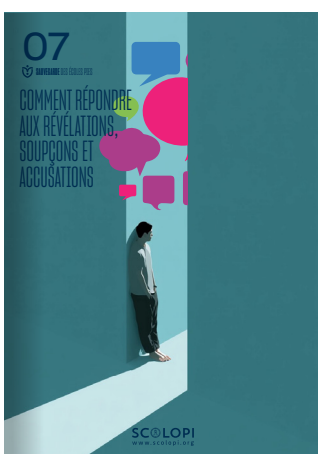
04 Sauvegarde dans la pastorale des jeunes et le Mouvement Calasanz



05 Sauvegarde dans la formation initiale et le discernement vocationnel



06 Sauvegarde dans le Leadership et la Gouvernance



07 Comment répondre aux révélations, soupçons et accusations



08 Vers une culture de sauvegarde



09A Je prends soin de moi [Et tu m'aides à être en sécurité]



09B Prendre soin de moi, parler et agir

